

DELIBERATION CA045-2024

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;
Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;
Vu les statuts et le règlement intérieur de l'Université d'Angers, tels qu'en vigueur;
Vu la délibération CA 003-2024 du Conseil d'Administration en date du 22 février 2024 relative à l'élection du Président de l'Université d'Angers ;
Vu les convocations envoyées aux membres du Conseil d'administration le 19 juin 2024 ;

**Objet de la délibération : Offre de formation-Création DIU
« Médecine et biologie de la reproduction » – Faculté de santé**

Le Conseil d'Administration, réuni en formation plénière le jeudi 27 juin 2024, le quorum étant atteint, arrête :

La création du DIU « Médecine et biologie de la reproduction » a été approuvée.
Cette décision a été adoptée à l'unanimité avec 22 voix pour.

Fait à Angers, en format électronique

*Pour le Président et par délégation,
Le directeur général des services*
Didier BOUQUET
Signé le 3 juillet 2024

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive. La juridiction administrative peut être saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île-Gloriette, 44041 Nantes Cedex) mais également par l'application « Télérecours Citoyen » accessible à partir du site Internet www.telerecours.fr

Affiché et mis en ligne le : 10 juillet 2024

DIU Médecine et Biologie de la reproduction

- DIPLÔME D'UNIVERSITÉ
- DIPLÔME INTER-UNIVERSITES
- CERTIFICAT D'UNIVERSITÉ
- ATTESTATION D'UNIVERSITÉ

- Création**
- Modification**

		Avis Favorable Défavorable Recommandation	
Avis du SMAF	Tableau de modélisation		En date du : 29 avril 2024
Avis du Conseil d'UFR	Maquette complète		En date du : 21 mars 2024
Avis de la CFVU	Maquette complète		En date du : 21 mai 2024
Avis du CA	Maquette complète		En date du :

Reçu aux services centraux le

Identification

§ COMPOSANTE DE RATTACHEMENT

UFR : SANTE
 Contact : Giovanni PETIT
 Téléphone : 0241735947
 E-mail : giovanni.petit@univ-angers.fr

§ AUTRE(S) UNIVERSITE(S) CONCERNEE(S) (DEMANDE DE CO-HABILITATION)

UFR Rennes
 UFR Tours

§ PARTENARIAT ET CO-ORGANISATION

Partenaires (un protocole ou une convention vient matérialiser la contribution, la commande, les engagements et rôles respectifs, sur la base du règlement de validation de la certification) :	Nom du (des) partenaire(s) : Habilité(s) par l'Université d'Angers pour : <input type="checkbox"/> former <input type="checkbox"/> organiser l'évaluation <input type="checkbox"/> former et organiser l'évaluation
Co-certificateurs (un protocole ou une convention vient matérialiser la contribution, la commande, les engagements et rôles respectifs, sur la base du règlement de validation de la certification) :	Nom du (des) co-certificateurs(s) : Habilité(s) par l'Université d'Angers pour : <input type="checkbox"/> former <input type="checkbox"/> organiser l'évaluation et certifier <input checked="" type="checkbox"/> former, organiser l'évaluation et certifier
Soutiens (une lettre vient confirmer l'intérêt porté à la formation, éventuellement la volonté d'accueillir des stagiaires, de favoriser l'inscription et/ou l'insertion professionnelle de publics parmi ceux attendus...) :	A joindre en annexe
Institutions les plus concernées sur le territoire par la formation :	

§ MODE D'ORGANISATION ADOPTE POUR LES DIU (DIPLOME INTER-UNIVERSITES) :

un groupe dans chaque site universitaire	
un groupe, plusieurs sites d'enseignement, plusieurs sites d'inscription	X
un groupe, plusieurs sites d'enseignement, un site d'inscription	

§ **ENSEIGNANT(S) RESPONSABLE(S) (POUR CHAQUE UNIVERSITE POUR LES DIU) :**

NOM et Fonction	Université de rattachement	Statut	Téléphone	Email
Pr MAY PANLOUP Pascale	Angers	PU		pamaypanloup@chu-angers.fr
Pr GUERIF Fabrice	Tours	PU		fabrice.guerif@univ-tours.fr
Pr RAVEL Célia	Rennes	PU		Celia.ravel@chu-rennes.fr

§ **DATE D'OUVERTURE**

Année Universitaire : 2024 / 2025

Début des cours : Décembre 2024

§ **LIEU(X) DES ENSEIGNEMENTS**

RENNES, TOURS et ANGERS

§ **CONTACTS ADMINISTRATIFS**

Université	Ingénieur Projets FC (Nom, mail, tél)	Assistant Administratif (Nom, mail, tél)
ANGERS	PETIT Giovanni Giovanni.petit@univ-angers.fr	
TOURS	LOISNARD Geneviève genevieve.loisnard@univ-tours.fr	
RENNES	Renaud ROUSSEAU renaud.rousseau@univ-rennes1.fr	

Contexte / Opportunité / Originalité

Historique

Ce DIU créé dans les années 1990 par les universités de Brest, Rennes, Nantes et Tours est la seule formation diplômante du grand ouest sur la médecine de la reproduction, elle était jusqu'à l'année 2016-17 organisée par les universités de Tours et de Nantes.

La médecine et la biologie de la reproduction ne sont pas ou peu abordées dans la formation initiale, Ainsi, ce diplôme universitaire est le seul à permettre aux professionnels de santé des centres d'Assistance Médicale à la Procréation (AMP) tels que les biologistes, techniciens de laboratoire, sages-femmes et gynécologues et internes de biologie médicale, d'acquérir les connaissances et compétences permettant l'amélioration de la prise en charge des patients ayant des problèmes de fertilité.

L'Université de Nantes qui portait la moitié des enseignements a vu la disponibilité des enseignants de la discipline se réduire et a, en conséquence, souhaité se désengager de ce

DIU. L'Université de Rennes, par l'intermédiaire de Mme Ravel, a été sollicitée pour prendre le relais et assurer ces trois jours et demi d'enseignements.

L'intégration de la Faculté de Santé d'Angers va permettre de communiquer et de s'ouvrir sur un autre territoire du Grand Ouest (meilleure lisibilité), tout en enrichissant la formation par des collègues biologistes et gynécologues d'un autre centre d'AMP.

Les candidats à la formation sont issus de la vingtaine de centre AMP dans le Grand Ouest tant public que privé dont certains ont une politique de formation systématique pour les nouveaux techniciens intégrant leurs services.

La formation a accueilli en moyenne 10-12 apprenants par an. Le rythme d'ouverture de la formation passant à une année sur 2, le nombre de participants par session devrait sensiblement augmenter.

Le DIU Médecine et Biologie de la Reproduction par son organisation sur 1 an est un outil adapté pour le spécialiste en formation. Son ouverture au personnel technique et aux sages-femmes répond à un souci de validation des acquis pour un domaine de compétence spécialisé.

Modalités d'accès au diplôme

Voies d'accès au diplôme

- Formation Initiale Formation Continue
- Par l'expérience professionnelle
(dispense totale de l'ensemble des cours mais pas des épreuves d'évaluation)
- Par la VAE
(uniquement dans le cadre d'une certification visant un enregistrement au RNCP)

Code NAF : 869 – Autres activités pour la santé humaine
Code NSF : 331 - Santé
Formacode : 43083

Type de public (statut : étudiant, salarié, demandeur d'emploi, profession libérale, ...)

Formation Initiale : internes (DES, DFMS, DFMSA) des spécialités suivantes :
Gynécologie Obstétrique, Gynécologie Médicale, Endocrinologie, Urologie, Andrologie, Biologie Médicale.

Formation continue :

Médecins spécialistes en Gynécologie Médicale, Gynécologie Obstétrique, Endocrinologie, Urologie, Andrologie.

Médecins généralistes

Biologistes de laboratoires d'analyses médicales, techniciens de laboratoires travaillant dans le domaine de l'AMP

Sages-femmes travaillant dans le domaine de l'AMP

Pré requis nécessaire

Faire partie des publics listés ci-dessus.

Niveau d'entrée au diplôme

4 (Bac) 5 (Bac +2) 6 (Bac+3) x 6 (Bac+4) 7 (Bac+5) 8 (bac+8)
Hors niveau

Niveau de sortie du diplôme au RNCP

4 (Bac) 5 (Bac +2) 6 (Bac+3) 6 (Bac+4) 7 (Bac+5) 8 (bac+8)
Hors niveau

**Niveau de sortie du diplôme reconnu par l'Université d'Angers :
Débouchant sur un métier et correspondant en terme de responsabilité,
d'autonomie et de technicité, à celui d'un :**

(Bac) (Bac +2) (Bac+3/4) (Bac+5) (bac+8)

**Ne débouchant pas sur un métier mais sur une Spécialisation (compétences
transversales ou complémentaire à visée Répertoire spécifique) :**

Hors niveau

Conditions d'admission

Capacité d'accueil (effectif maximum) : 12 (sur les 3 universités)

Seuil d'ouverture pédagogique (effectif minimum) : 6 (sur les 3 universités)

Seuil d'ouverture financier (recettes minimum UA, hors droits ministériels) :
3 (sur l'université d'Angers)

Procédure de recrutement

Composition de la commission de recrutement :

Elle est composée de 3 personnes, parmi les membres figurant dans ce tableau.

NOM et Fonction au sein de la commission	Université de rattachement	Statut	E-mail
Pr MAY PANLOUP Pascale	Angers	PU	pamaypanloup@chu-angers.fr
Pr GUERIF Fabrice	Tours	PU	fabrice.guerif@univ-tours.fr
Pr RAVEL Célia	Rennes	PU	Celia.ravel@chu-rennes.fr

Le candidat effectuera sa candidature en ligne sur le site de l'UA et joindra par téléchargement les pièces complémentaires à son dossier : copie du diplôme, lettre de motivation, CV détaillé,

Les candidatures seront transmises aux membres de la commission de recrutement pour analyse de la demande. Les candidats seront ensuite informés de la décision de la commission par le service FC.

Individualisation des parcours :

Les dispenses de cours seront demandées par le candidat et validées lors de la commission de recrutement après étude de la candidature en lien avec le parcours et le projet professionnel du candidat.

Dispenses partielles de cours possible pour cette formation

- OUI
 NON

Les dispenses de cours ne dispensent pas des évaluations prévues dans les MODALITES D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES et DE VALIDATION.

Objectifs pédagogiques et professionnels

Objectif(s) du diplôme

Ce DIU permet l'acquisition d'une formation de base dans le domaine de la Médecine et Biologie de la Reproduction permettant aux cliniciens et techniciens d'assurer des activités spécifiques à l'Assistance Médicale à la Procréation (AMP). Il vise à améliorer la prise en charge des patients ayant des problèmes d'infertilité.

Son ouverture au personnel technique et aux sages-femmes répond à un souci de validation des acquis pour un domaine de compétence spécialisé.

Type d'emplois accessibles avec la certification (en sortie), secteurs d'activité, taille des structures employeuses :

Le DIU Biologie et Médecine de la reproduction est une formation complémentaire aux études de santé permettant un perfectionnement dans le domaine de la reproduction.

Métiers/Profils concernés par la formation (en entrée) :

-Formation Initiale :

internes (DES, DFMS, DFMSA) des spécialités suivantes : Gynécologie Obstétrique, Gynécologie Médicale, Endocrinologie, Urologie, Andrologie, Biologie Médicale.

-Formation continue :

Médecins spécialistes en Gynécologie Médicale, Gynécologie Obstétrique, Endocrinologie, Urologie, Andrologie.

Médecins généralistes

Biologistes de laboratoires d'analyses médicales, techniciens de laboratoires travaillant dans le domaine de l'AMP

Sages-femmes travaillant dans le domaine de l'AMP

Organisation de la formation

Durée totale de la formation : 60 heures

Enseignements théoriques et pratiques en présentiel : 60 h

Examens/soutenance : 1,5 jours pour les examens et soutenance (1/2 journée d'examens après chaque session de 20h)

En alternance (hors contrat de professionnalisation et apprentissage) :

Modalité de formation qui se caractérise par l'acquisition organisée et progressive de compétences dans le cadre d'activités formatives et professionnelles. Celles-ci se déroulent en alternance en centre de formation (ou à distance) et en entreprise.

OUI NON

Calendrier de la formation (début, fin, regroupements, nombre de sessions, ...) :

Durée de la formation :

Une année universitaire sur deux

Durée totale de la formation 60h

Pas de stage

20 h d'enseignements sont assurées par l'Université de Rennes 1

20 h d'enseignements sont assurées par l'Université de Tours

20 h d'enseignement sont assurées par l'Université d'Angers.

A partir de 2024-2025, l'enseignement se déroulera sur 3 fois 3.5 jours :

- 3.5 jours à Rennes en décembre 2024

- 3.5 jours à Tours en février 2025

- 3.5 jours à Angers en mars ou avril 2025.

La demi-journée supplémentaire à la fin de chaque cycle sera dédiée à l'évaluation

Calendrier Universitaire :

Annuel : sur 1 année universitaire

Pluriannuel : sur 2 années universitaires

Autre : 1 année universitaire sur 2

Programme détaillé / Modélisation Apogée

Cf en annexe

Équipe pédagogique prévisionnelle

Nom Prénom	Statut	Discipline	UFR de rattachement	Adresse mail
GUERIF FABRICE	PU-PH	Médecine et Biologie de la Reproduction	UFR TOURS	fabrice.guerif@univ-tours.fr
SINGH SANGWAN JACQUES	PH	Médecine et Biologie de la Reproduction	TOURS	jacques.sangwan@gmail.com
FRAPSAUCE CYNTHIA	PH	Médecine et Biologie de la Reproduction	TOURS	c.frapsauce@chu-tours.fr
PETIT CLAIRE	PH	Médecine et Biologie de la Reproduction	TOURS	c,petit@chu-tours.fr
CORNUAU MARION	PH	Médecine et Biologie de la Reproduction	TOURS	m.cornuau@chu-tours.fr
KAPPELI MATHILDE	PH	Médecine et Biologie de la Reproduction	TOURS	m.kappeli@chu-tours.fr
LEBRAS NAUDET SABINE	PSYCHOLOGUE	Médecine et Biologie de la Reproduction	Tours	s.lebras-naudet@chu-tours.fr
MAY PANLOUP PASCALE	PUPH	Médecine et Biologie de la Reproduction	UFR MEDECINE ANGERS	pamaypanloup@chu-angers.fr
BOUET PIERRE EMMANUEL	PUPH	GYNECOLOGIE OBSTETRIQUE	UFR MEDECINE ANGERS	PierreEmmanuel.Bouet@chu-angers.fr
BOUCRET LISA	PH	Médecine et Biologie de la Reproduction	ANGERS	liboucret@chu-angers.fr
FERRE L'HOTELLIER VERONIQUE	PH	Médecine et Biologie de la Reproduction	ANGERS	veferre@chu-angers.fr

Scénario pédagogique

Semaine 1 RENNES	Appareil reproducteur Féminin (anatomie histologie)
	Folliculogénèse et sa régulation
	Exploration fonctionnelle du cycle (dysovulation, RO)
	Exploration fonctionnelle du TGF (examens morphologiques)
	Chirurgie de l'infertilité Féminine
	Génétique de l'infertilité Féminine
	Qualité ovocytaire
	Don d'ovocytes
	Préservation fertilité F (médicale et sociétale) dont aspects Biologiques
	Transplantation utérine
	Première SD (cellules souches et autres perspectives)
	Risque viral
	Sexualité et AMP
	EXAMEN Fin semaine 1 : examen terminal écrit
	Semaine 2 TOURS
Aspects réglementaire /LBE	
Environnement et fertilité	
Physiologie et troubles de l'éjaculation	
Spermatogénèse et sa régulation	
Exploration du sperme : spG, spC, TMS	
Spermoculture et interprétation	
Infertilité et chirurgie masculine	
Infertilité et induction/stimulation de la spermatogénèse	
Génétique de l'infertilité Masculine	
Don de sperme / double Don / Accueil d'embryons	
Préservation fertilité Masculine dont aspects Bio+ futur	
Versant psychologique de l'AMP	
EXAMEN Fin semaine 2 : examen terminal écrit	
Semaine 3 ANGERS	
	Techniques AMP IIU (clinique + bio)
	Techniques AMP FIV (clinique + bio)
	FIV biologie : Perspectives innovantes
	FIV biologie : stratégie de transfert embryonnaire
	Congélation Décongélation Embryonnaire
	FIV clinique : soutien de la phase lutéale
	FIV clinique : préparation pour TEC
	FIV clinique : Le transfert embryonnaire : tech et précautions
	Implantation embryonnaire : physio et amélioration
	Résultats de l'AMP
	Les enfants de l'AMP
	EXAMEN Fin semaine 3 : examen terminal écrit

Modalités d'évaluation et de validation

§ EVALUATION DES COMPETENCES ET CONDITIONS DE VALIDATION DU DIPLOME

Evaluation :

- 3 écrits (un écrit après chaque séminaire)
 - 1 oral : la production et la présentation orale d'une fiche d'expertise
- Le sujet et les attentes pour ce travail sont fournis au candidat au moment de l'inscription.

Le diplôme est obtenu si :

- l'assiduité aux 3 séminaires est validée
- la moyenne obtenue aux quatre examens (3 écrits, un oral) est supérieure ou égale à 10 sur 20

Jury de soutenance :

Le jury de soutenance est présidé par un enseignant ou un enseignant-chercheur, responsable de la formation. Il est composé de 3 membres :

NOM et Fonction au sein de la commission	Université de rattachement	Statut	E-mail
Pr MAY PANLOUP Pascale	Angers	PU	pamaypanloup@chu-angers.fr
Pr GUERIF Fabrice	Tours	PU	fabrice.guerif@univ-tours.fr
Pr RAVEL Célia	Rennes	PU	celia.ravel@chu-rennes.fr

§ COMPOSITION DU JURY DE DELIBERATION :

NOM et Fonction au sein de la commission	Université de rattachement	Statut	E-mail
Pr MAY PANLOUP Pascale	Angers	PU	pamaypanloup@chu-angers.fr
Pr GUERIF Fabrice	Tours	PU	fabrice.guerif@univ-tours.fr
Pr RAVEL Célia	Rennes	PU	celia.ravel@chu-rennes.fr

Les jurys de soutenance et de diplôme sont organisés dans les locaux de l'Université d'Angers ou dans une des université partenaires. Pour chaque réunion de jury de soutenance ou de diplôme, le président du jury établit une liste d'émargement qui est ensuite transmise au Directeur de la composante de rattachement. La liste d'émargement précise la date, le lieu et la durée du jury.

Note de service DEVE 14/10/2020 : CONSTITUTION DES JURYS DE DIPLOME D'UNIVERSITÉ (hors RNCP, RS)

Le jury doit être présidé par le responsable pédagogique du DU.

Le jury doit être composé au minimum de 2 personnes, membres de l'équipe pédagogique.

§ SECONDE SESSION ET REDOUBLEMENT

Pas de session de rattrapage.

Coordination, suivi et évaluation du dispositif

Commission pédagogique

La commission pédagogique est présidée par le responsable de la formation, enseignant ou enseignant-chercheur de la composante de rattachement. Elle est composée à minima de ce responsable de formation.

Elle est composée de 3 membres, parmi les membres figurant dans ce tableau.

NOM et Fonction au sein de la commission	Université de rattachement	Statut	E-mail
Pr MAY PANLOUP Pascale	Angers	PU	pamaypanloup@chu-angers.fr
Pr GUERIF Fabrice	Tours	PU	fabrice.guerif@univ-tours.fr
Pr RAVEL Célia	Rennes	PU	celia.ravel@chu-rennes.fr

Système de veille et amélioration continue

Une évaluation de la formation et des enseignements est organisée en fin de formation au moyen d'une enquête auprès des stagiaires par la composante de rattachement. Les résultats de cette enquête sont transmis au responsable pédagogique avant la réunion de la commission pédagogique et du conseil de perfectionnement.

Conseil de perfectionnement

Les conseils de perfectionnement font partie des dispositifs d'évaluation des formations et de réflexion sur leur évolution. Ils visent à favoriser le dialogue entre les équipes pédagogiques, les stagiaires et les représentants du monde socioprofessionnel (art. 5, arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations – CNF). Ils participent au processus d'amélioration des formations et vérifient l'adéquation entre les métiers visés et l'insertion professionnelle.

Il a pour mission de :

- effectuer un bilan pédagogique de chaque promotion (nbre de candidatures, nbre d'inscrits, origine/parcours des stagiaires, structures employeuses ou d'accueil des stages, missions réalisées, résultats aux épreuves, ...)
- effectuer un bilan de la session de formation (objectifs, contenu, pédagogie, organisation, épreuves, ...) suite aux résultats des enquêtes de satisfaction auprès des stagiaires, des employeurs et des intervenants
- suivre les évolutions de l'environnement professionnel, de la concurrence et des besoins du marché
- préconiser les modifications de référentiels, contenu, pédagogie, durée, organisation, partenariats, ..., permettant de répondre au mieux aux besoins et attentes, et de toutes autres actions à mettre en place par l'équipe pédagogique, la composante, l'Université,

...

Il est composé de 3 personnes, parmi les membres figurant dans ce tableau.

NOM et Fonction au sein de la commission	Université de rattachement	Statut	E-mail
Pr MAY PANLOUP Pascale	Angers	PU	pamaypanloup@chu-angers.fr
Pr GUERIF Fabrice	Tours	PU	fabrice.guerif@univ-tours.fr
Pr RAVEL Célia	Rennes	PU	celia.ravel@chu-rennes.fr

Validation Développement Professionnel Continu (DPC)

DIU Complet Oui Non

Chaque UE/module correspond a un programme DPC : Oui Non

Tarifs

Tarifs de la formation (Hors Droits universitaires)

	Financement entreprise et/ou personnel et/ou via le CPF	Etudiant	Tarif négocié dans le cadre spécifique d'un partenariat
DU complet	1230€	380€	
Bloc de compétences			
Module(s)			
Certification, dans le cas spécifique d'un accès par l'expérience avec dispense totale des cours (hors VAE)			

Les m Montants forfaitaires exonérés de TVA.

Marketing/Communication/Commercialisation

Un RDV sera organisé avec le Pôle marketing et commercial du SCAFOP, une fois le projet validé par les instances universitaires.
Il permettra d'identifier les besoins en matière de communication et de mettre en place un plan d'actions.

Budget prévisionnel

SYNTHESE BUDGET POUR INSTANCES			
SYNTHESE BUDGET PREVISIONNEL			
Date de version du budget:	09/02/2024		
Nom de la formation:	DIU Médecine et biologie de la reproduction		
Nom du module:	Module 3		
Nb de stagiaire prévisionnel	4		
nb d'h de formation / stagiaire	20		
TYPE DE FINANCEMENT STAGIAIRE			
	Nb stagiaires, de groupes ou de modules, PREVISIONNEL	Tarif / stagiaire, groupe ou module	Recettes prévisionnelles
financés	3	1 230	3 690
groupe entreprise	0	0	0
demandeurs d'emploi	0	0	0
individuels	0	0	0
autre	0	0	0
module	0	0	0
étudiants	1	380	380
Droits ministériels (DM)	4	170	680
Total Recettes prévisionnelles	4	0	4 750
TYPE DE CHARGE			
	Montant (€)		
charges responsabilité pédagogique	608		
charges enseignants UA (hors respons. Pédag.)	1 521		
charges vacataires	0		
charges BIATSS (admin)	118		
charges directes (frais mission et formation) hors facturation partenaire	550		
charges liées à une facture du partenaire (interventions, frais...)	0		
charges indirectes	1 320		
total charges	4 117		
RESULTATS			
	Montant (€)		
Marge sur coûts directs, COMPOSANTE	4 200,0		
Résultat d'activité UA	633,2		
tarif moyen appliqué / stagiaire (incluant DM)	1 187,5		
Tarif minimal / stagiaire pour équilibre résultat d'activité UA	1 029,2		
Tarif horaire brut appliqué / stagiaire	59,4		
Résultat			
Résultat avec tarification proposée			

Annexe : Modélisation Apogée

Création CFVU 21 mai 2024

DIU Médecine et Biologie de la reproduction

Libellé	Nature	FCA	CM	Vol/Etud	Session 1		Session 1		Remarques
					Nature	Coef.	Nature	Coef.	
			60	60	Régime général		Régime spécial d'études		
Semaine 1 RENNES	MODU	X	20	20					
EXAMEN Fin semaine 1					CT écrit	1	CT écrit	1	
Semaine 2 TOURS	MODU	X	20	20					
EXAMEN Fin semaine 2					CT écrit	1	CT écrit	1	
Semaine 3 ANGERS	MODU	X	20	20					
EXAMEN Fin semaine 3					CT écrit	1	CT écrit	1	
EXAMEN					Oral	1	Oral	1	
Validation : Assiduité aux 3 séminaires Obtenir une moyenne $\geq 10/20$									